



NMVS Formation
Notre métier, Votre sécurité

Maintien et Actualisation des Compétences au Certificat d'Aptitude à Travailler en Espace Confiné®

CATEC dans les domaines de l'eau et de l'assainissement

Objectifs :

Les apprenants seront capables de (compétences communes) :

Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés, et maîtriser la (les) procédure(s) préalable (s) à toute intervention.

Utiliser les équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens de code de communication.

Surveillant :

Surveiller l'intervention en assurant une présence constante et maintenir les conditions de l'intervention (ventilation, contact et communication) jusqu'à la remontée des équipiers.

Maîtriser les procédures d'alerte et de secours.

Intervenant :

Maîtriser les procédures d'évacuation de l'espace confiné.

Repérer et prévenir les risques au cours de l'activité menée dans un espace confiné.

Public visé :

Personnes travaillant ou devant travailler en espace confiné dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement

Coûts pédagogiques :

Sur devis en intra ou inter

Formateur(s) :

2 formateurs certifiés par l'INRS

Justificatifs des pré requis :

-Fournir une attestation justifiant le maintien des pré requis, apprécié par des interventions régulières en espace confiné sur les 3 dernières années et une formation récente ou une pratique régulière concernant les contrôles d'atmosphère et les masques auto sauveteurs actuellement mis en œuvre à l'entreprise

-Fournir les anciennes attestations de réussite pour chaque rôle

Durée :

La journée de formation aura une durée de 7 h 00 réparties :
théorie 2 h 00, pratique 5 h 00

L'évaluation certificative des sous compétences des participants est réalisée au cours de la journée

Programme :

La recommandation R447 traite de la prévention des accidents lors des travaux dans un espace confiné et de l'assainissement. Elle souligne la nécessité de former les personnels à la prévention des risques en intégrant l'organisation de l'intervention, l'utilisation des équipements de sécurité et l'organisation de secours. Le dispositif de formation garantit, pour les employeurs, une formation fondée sur une entreprise commune de prévention et sécurité au travail, telle que préconisée dans les recommandations R447 et R472.

Un référentiel de formation a été produit par les partenaires sociaux, l'INRS et assurance maladie- risques professionnels à destination des personnels qui interviennent sur de tels espaces.

Pré requis :

✓ **Pour tous :**

Notion sur la signalisation temporaire de chantier
Maîtrise de l'utilisation du détecteur de gaz.

✓ **Pour les surveillants**

Notion sur les appareils respiratoire d'évacuation (pour contrôle)
Notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, anti-chute, harnais (pour contrôle).

✓ **Pour les intervenants**

Maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur
Maîtrise de l'utilisation des EPI (dont le masque auto sauveteur).

A l'occasion de la formation CATEC, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés...) avec le port d'équipement de protection respiratoire.

L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

Contact :

NMVS Formation – 56, Impasse de l'Avenir- 01090 MONTCEAUX

Tél. : 06.40.28.53.09 - courriel : nmvs.formation@gmail.com

SARL au capital de 5000 - N° Siret : 82977892700030 - N° TVA Intra. : FR88 829778927 - Code NAF : 8559A



NMVS Formation
Notre métier, Votre sécurité

Suite du programme formation recyclage

CATEC (MAC CATEC)...

Lieu de la formation :

Site à définir répondant au cahier des charges

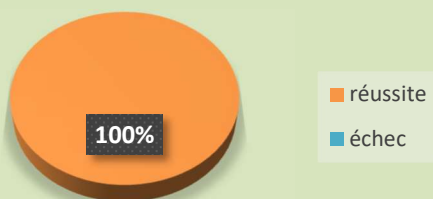
E.P.I.:

Casque, chaussures et gants, tenue de travail

8 participants maximum par session CATEC®
les deux rôles doivent être présents S et I

Taux réussite

Année de référence N-1



Suite du programme :

Contenu et intentions pédagogiques :

0h30 Retour expérience

1h30 Mise à jour des changements / actualisation des compétences sur :

Définition de l'espace confiné / Accident en espace confiné

Prévention / Acteurs de la prévention

Recherche des risques

Dispositif CATEC®

Réglementation Code du travail, R472, R447

Documents à établir / compétences attendues / procédure d'alerte

5h00 la réalisation technique de toutes les phases de préparation d'une intervention et des simulations d'incidents/accidents.

Moyens pédagogiques :

Site répondant au cahier des charges

Matériel de formation (auto-sauveteur, machine à fumée etc)

Paper board, vidéo projecteur ordinateur (si salle)

Les stagiaires doivent avoir leurs E P I

Validation :

Maintien et Actualisation des Compétences tous les 36 mois.

Certificat de compétence remis si réussite de l'examen

Livret remis aux stagiaires à l'issue de la formation.

En cas de besoin d'aménagement de la formation ou de difficultés individuelles particulières, n'hésitez pas à nous contacter

Contact :

NMVS Formation -56, Impasse de l'Avenir- 01090 MONTCEAUX

Tél. : 06.40.28.53.09 - courriel : nmvs.formation@gmail.com

SARL au capital de 5000 - N° Siret : 82977892700030- N° TVA Intra. : FR88 829778927 - Code NAF : 8559A